



CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Mobilisons-nous à partir du 5 décembre !

BAISSE ANNONCÉE DES PENSIONS DE RETRAITE POUR TOUS

Le calcul du montant des pensions ne serait plus basé sur les meilleures années et mois de salaire mais sur l'ensemble de la carrière (min. 43 annuités). C'est un effondrement des pensions assuré !

→ Pour les contractuels de droit privé ou public c'est au minimum une perte de -122€/mois pour un salarié au SMIC, -184€/mois pour un salaire de 2280€ brut mensuel et -247€/mois pour un cadre à 40K€ annuel (source : *Capital*).

→ Pour les fonctionnaires, les projections démontrent également des baisses très importantes :

Les pertes liées au système de retraite Macron pour les fonctionnaires (source : UFSE)						
	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
Catégorie A	- 214 €	- 216 €	- 218 €	- 217 €	- 152 €	- 79 €
Catégorie B	- 232 €	- 292 €	- 307 €	- 322 €	- 352 €	- 319 €
Catégorie C	- 280 €	- 299 €	- 317 €	- 336 €	- 319 €	- 298 €

Pertes nettes pour des carrières débutées à 22 ans avec promotions à 39 et 55 ans pour les B et C et 49 ans pour les A.

RECU DE L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE

→ Les salariés seront obligés de partir à la retraite à 64, 65, 66, 67... 70 ans pour ne pas voir le montant de leur retraite trop baisser (système des bonus/malus selon l'âge de départ). Néanmoins, pour les fonctionnaires, les projections démontrent de fortes pertes (cf. notre tableau).

DERRIÈRE CETTE RÉFORME, LA RÉPARTITION DES RICHESSES

→ Pour le gouvernement, la part des richesses consacrée à la retraite doit être bloquée ou baissée alors que le nombre de retraités va augmenter. Pour cela il met en place un système à point.

→ **Explication** : actuellement le salaire perçu définit le montant des cotisations (part employeur et part salarié) et par extension le montant des retraites ; demain, c'est la valeur des points que l'on aura acheté tout au long de sa vie qui déterminera nos pensions, et cette valeur pourra être baissée ou être bloquée (gelée) alors que les prix continueront d'augmenter. Evidemment les employeurs se frottent les mains car ce système signifie moins d'argent versé aux caisses de retraite via les cotisations sociales. **Derrière cette réforme, c'est bien la répartition des richesses qui est en jeu.**

FINANCER ET AMÉLIORER NOS RETRAITES, C'EST POSSIBLE !

Premier constat : la France est le 7^{ème} pays le plus riche au monde mais c'est aussi le pays où les dividendes aux actionnaires sont les plus importants en Europe (57,4 milliards d'euros en 2018).

Premières solutions pour améliorer nos retraites :

- Faire baisser le chômage de quelques points et augmenter les salaires, c'est générer plus de cotisations sociales et donc plus de ressources
- Réaliser l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et intégrer les primes des fonctionnaires, c'est également augmenter les cotisations versées aux caisses de retraites
- Supprimer les exonérations de cotisations octroyées aux employeurs, c'est un gain de 20 milliards d'euros tous les ans pour les retraites
- Créer une contribution sociale sur les revenus financiers, c'est urgent...

Revenir progressivement à une retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75%, c'est possible !